

Collège de Paris : une arnaque en mondovision

Titre(s) : Collège de Paris : une arnaque en mondovision [[periodique]] / Béatrice Mathieu

Ensemble : Express (L') 3899

Auteur(s) : Mathieu, Béatrice

Editeur, producteur : 26/03/26

Description matérielle : pp.66-67

ISSN : 0014-5270

Note sur la description matérielle : 2

Résumé ou extrait : À Châteauroux, le site de La Martinerie, ancienne caserne de 380 hectares utilisée un temps pour les épreuves de tir de Paris 2024, a servi de vitrine à un projet de campus qui n'a jamais réellement existé. Entre 2023 et fin 2024, Collège de Paris International y a vendu à des candidats venus notamment d'Inde, du Népal, du Sri Lanka et d'Afrique des dizaines de formations supérieures présentées comme dispensées sur place, alors qu'aucun étudiant n'y a étudié. Arrivé à la tête du groupe, Vincent Rouaix affirme ne pas avoir vu la couleur des frais d'inscription et dit avoir écarté une grande partie des équipes de la branche internationale pour nettoyer des pratiques opaques. Des inspections de l'IGF, de l'Igas et de l'IGESR ont conduit l'État à saisir le procureur au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale. Les investigations portent sur de possibles faits de blanchiment, d'enrichissement personnel et d'abus de biens sociaux, mais aussi sur un système de fraude aux visas étudiants et des filières d'entrée illégale sur le territoire, avec Châteauroux comme point central. Le montage trouve son origine dans la reprise partielle du site par BECL Investment Holding Limited, filiale de Beijing Capital Land, qui promettait au début des années 2010 l'installation de 30 à 50 entreprises chinoises et jusqu'à 4 000 emplois, avant de réduire fortement la voilure. En mars 2021, United World rachète La Berrichonne, Patrick Trotignon lance United World Academy et loue La Martinerie aux investisseurs chinois. À l'été 2023, Guillaume Finck, alors patron de Collège de Paris International, relance l'idée d'un campus international. Pourtant, avant même l'été 2024, les propriétaires chinois avaient annoncé qu'ils ne prolongeraient pas la location au-delà de décembre 2024, et les clés auraient été rendues dès octobre 2024. Malgré cela, des agents locaux, rémunérés entre 10 % et 15 % des frais d'inscription, ont continué à commercialiser les programmes. Un exemple cité par L'Express concerne un bachelor en « Computer Science » proposé à un étudiant indien le 29 octobre 2024, pour un début de cours fixé au 10 février 2025, une durée de 36 mois et un tarif de 24 000 euros ; la formation n'existait pas. Selon une source proche du dossier, le système de facturation porterait sur plusieurs millions d'euros. Certains étudiants n'ont jamais obtenu leur visa et n'ont pas récupéré leur argent ; d'autres seraient entrés en France sans suivre de cours. Le groupe dit avoir remboursé près de 5 millions d'euros à des étudiants floués et l'affaire secoue un groupe qui revendique environ 18 000 étudiants, une trentaine d'écoles et près de 180 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2024....

Sujet - Nom commun : Enseignement supérieur -- France -- Châteauroux
Étudiants étrangers -- France
Publicité mensongère -- France